

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **dixième jour d'avril 2017**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, directeur général et Me Olivier Milot, greffier sont également présents.

17-04-120

Approbation de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

17-04-121

Approbation du procès-verbal

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2017 et de la séance extraordinaire du 31 mars 2017.

ADOPTÉE

17-04-122

Inscription au service PerLE

ATTENDU la mise en place par le gouvernement Canadien du service PerLE visant à faciliter l'accès aux entreprises aux permis, licences et certificats des gouvernements fédéral, provincial et municipal;

ATTENDU l'adhésion du ministre de l'emploi et de la solidarité sociale à ce service et son offre d'y intégrer gratuitement les gouvernements municipaux;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à signer l'entente concernant le service PerLE et de faire parvenir cette entente au ministre de l'emploi et de la solidarité sociale.

ADOPTÉE

Résolution visant la libération du fonds de garantie en assurances biens du regroupement Estrie pour la période 1^{er} décembre 2012 au 1^{er} décembre 2013

CONSIDÉRANT que la municipalité de Princeville est titulaire d'une police d'assurance émise par l'assureur BFL Canada sous le numéro 530-87-659 et que celle-ci couvre la période du 1^{er} décembre 2012 au 1^{er} décembre 2013;

CONSIDÉRANT que cette police est sujette à une franchise individuelle de même qu'à un fonds de garantie en assurances biens;

CONSIDÉRANT qu'un fonds de garantie d'une valeur de 125 000 \$ fût mis en place afin de garantir ce fonds de garantie en assurances biens et que la municipalité de Princeville y a investi une quote-part de 6 146 \$ représentant 4.92 % de la valeur totale du fonds.

CONSIDÉRANT que la convention relative à la gestion des fonds de garanties prévoit ce qui suit au titre de la libération des fonds;

5. LIBÉRATION DES FONDS

Les fonds de garantie sont maintenus en opération jusqu'à épuisement des sommes par remboursement du coût des règlements des sinistres qui lui sont imputables ou jusqu'à ce que toutes les réclamations rapportées soient complètement réglées ou que la prescription soit acquise ou ait été reconnue comme telle par un tribunal pour toutes les réclamations couvertes par les polices émises pour la période visée.

Sur attestation conjointe de l'Assureur et des villes assurées à l'effet qu'il ne subsiste aucune réclamation couverte par les polices émises pour la période visée, le reliquat des fonds est libéré et retourné aux municipalités assurées, à chacune selon sa quote-part, accompagné de la comptabilité détaillée du compte ainsi que la liste de tous les remboursements effectués.

CONSIDÉRANT que l'ensemble des réclamations déclarées à l'assureur touchant ladite police et ledit fonds de garantie en assurances biens ont été traitées et fermées par l'assureur;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Princeville confirme qu'il ne subsiste aucune réclamation couverte par la police d'assurance émise par l'assureur BFL Canada pour la période du 1^{er} décembre 2012 au 1^{er} décembre 2013 pour laquelle des coûts liés au paiement des réclamations pourraient être engagés;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Princeville demande que le reliquat de 67 288.26\$ dudit fonds de garantie en assurances biens soit libéré conformément à l'article 5 de la convention précitée;

CONSIDÉRANT qu'il est entendu que la libération des fonds met un terme aux obligations de l'assureur, à quelque titre que ce soit, exception faite de toute réclamation susceptible de mettre en œuvre la garantie offerte en excédant dudit fonds de garantie en assurances biens;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Princeville s'engage cependant à donner avis à l'assureur de tous faits et circonstances susceptibles de donner lieu à une ré-

clamation de même que de toute réclamation, quelle qu'en soit l'importance, qui pourrait être recevable aux termes de la police émise pour la période du 1^{er} décembre 2012 au 1^{er} décembre 2013;

CONSIDÉRANT que l'assureur BFL Canada pourra alors enquêter ou intervenir selon ce qu'il estimera à propos;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Princeville s'engage à retourner, en partie ou en totalité, le montant qu'il lui sera ristourné dudit fonds de garantie si jamais une réclamation se déclare dans le futur et que celle-ci engage le fonds de garantie en assurances biens pour la période du 1^{er} décembre 2012 au 1^{er} décembre 2013;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier et il est unanimement résolu :

D'OBTENIR de l'assureur BFL Canada une lettre confirmant qu'il autorise l'Union des municipalités du Québec, en tant que mandataire du regroupement Estrie, à libérer le fonds de garantie en assurances Biens pour la période du 1^{er} décembre 2012 au 1^{er} décembre 2013.

D'AUTORISER l'Union des municipalités du Québec à procéder aux versements du reliquat dudit fonds de garantie aux membres du regroupement Estrie dans les mêmes proportions que ceux-ci y ont contribué lors de sa constitution.

ADOPTÉE

Dépôt de la lettre de démission du conseiller Claude Ménard (dépôt)

Le greffier constate que la démission du conseiller est effective à partir du premier avril 2017 et que la prochaine élection générale est dans moins de 12 mois. Conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le conseil indique séance tenante que le siège du district 1 demeurera vacant jusqu'aux élections générales du 5 novembre 2017.

Formation d'un comité des communications (ajourné)

17-04-124

Nomination d'un conseiller au conseil d'administration de l'OMH Princeville

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de nommer le conseiller Claude Côté au conseil d'administration de l'OMH Princeville en remplacement du conseiller démissionnaire Claude Ménard.

ADOPTÉE

17-04-125

Politique pour l'envoi de fleurs

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que soit adopté une nouvelle politique pour envoi de fleurs :

1. Lors de l'hospitalisation ou le décès s'applique au maire, aux conseillers (ères) au personnel cadre, aux employés permanents, aux employés à temps partiel et au bénévoles de la bibliothèque :

- a. Lors d'hospitalisation d'une de ces personnes pour une période excédant une semaine, des fleurs d'une valeur de 75 \$ lui sont offertes ;
 - b. Lors du décès d'une de ces personnes, des fleurs d'une valeur de 75\$ sont offertes à la famille;
 - c. Lors du décès du conjoint(e), père, mère, fils, fille, frère, sœur, beau-frère ou belle-sœur, des fleurs d'une valeur de 75 \$ sont offerts à la famille ;
2. Lors d'anniversaires de mariage pour les couples demeurant sur le territoire de la Ville de Princeville qui fêtent leur 40^e, 50^e ou 60^e anniversaire de mariage, des fleurs d'une valeur de 75 \$ leurs sont offertes ;

Cette politique est effective immédiatement et tous les montants sont avant les taxes applicables.

ADOPTÉE

17-04-126

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires, et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 14-03-2017 au 09-04-2017
- nos M1490 à M1503 & A41645 à A41667 232 631,52 \$
- no A41380 annulé
- dépôts salaires des périodes 201710 à 201713

ADOPTÉE

17-04-127

Approbation des comptes

Sur une proposition de le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 10 avril 2017
- nos A41668 à A41799 213 150,08 \$

ADOPTÉE

Adoption des transferts budgétaires pour la période 2016-12 (ajourné)

Rapport des auditeurs indépendants et rapport financier 2016 (ajourné)

Rapport des auditeurs indépendants sur l'état de la participation aux ouvrages d'assainissement des eaux usées – 2016 (ajourné)

Dépôt des états financiers de l'office municipale d'habitation de Princeville 2016 (dépôt)

17-04-128

Adoption du règlement no 2017-312 modifiant le règlement no 2016-302 Concernant l'imposition pour 2017 des taxes foncières et de compensation

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter le règlement no 2017-312 modifiant le règlement no 2016-302 concernant l'imposition pour 2017 des taxes foncières et de compensation.

ADOPTÉE

17-04-129

Congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACISQ)

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le conseil autorise Christian Chartier, directeur du service incendie à participer au congrès annuel organisé par l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu à Québec du 20 mai au 23 mai 2017;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

17-04-130

Congrès de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ)

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel il est unanimement résolu que le conseil autorise Mario Juare, directeur général, Louise Bergeron, trésorière, et Olivier Milot, greffier, à participer au congrès annuel de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec qui aura lieu à Laval du 24 au 26 mai 2017 ;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

17-04-131

Congrès de l'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA)

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseil autorise Monsieur Dave Leclerc, directeur des Travaux publics, à participer au colloque annuel organisé par l'Association des travaux publics d'Amérique – Section Québec qui aura lieu à Rimouski du 5 au 8 septembre 2017;

La trésorière est autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

17-04-132

Demande de congé sabbatique – Patrick Drouin

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'accepter la demande de congé sabbatique présenté par Monsieur Patrick Drouin, pompier, prenant effet le 27 mars 2017 et qui se terminera le 26 mars 2018.

Ce congé sans solde n'entraînera pas de perte d'ancienneté et monsieur Drouin pourra reprendre l'emploi qu'il détenait ou un emploi équivalent avant l'obtention du congé. Il peut également revenir avant l'expiration du congé.

Dans tous les cas, un préavis d'un mois de son retour au travail est donné à la Ville.

ADOPTÉE

17-04-133

Embauche d'un salarié temporaire au service des Loisirs

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'engager Jean-Robert Tremblay en date du 27 mars 2017, à titre de salarié temporaire comme préposé à la maintenance au service des Loisirs en remplacement de M. Jocelyn Sévigny qui sera en absence pour maladie.

QUE ses conditions de travail soient celles prévus à la convention collective de travail.

ADOPTÉE

17-04-134

Démission d'un pompier

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de prendre acte de la lettre de démission du pompier Vincent Lambert-Fréchette et d'y donner suite à partir du 10 avril 2017.

ADOPTÉE

17-04-135

Embauche de nouveaux pompiers

ATTENDU la recommandation du directeur du service de sécurité incendie de la Ville de Princeville;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'embaucher à temps partiel les pompiers :

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| - Robert-Manuel Auclair | - Christopher Girouard |
| - Steeven Lacroix-Clavet | - Mathieu Ouellet |
| - Jocelyn St-Pierre | - Ryan Turcotte |
| - Jonathan Thibault | |

QUE leurs conditions de travail soient celles prévus à la politique des conditions de travail des pompiers.

ADOPTÉE

17-04-136

Congédiement d'un pompier

ATTENDU la lettre datée du 3 avril 2017 et expédiée par huissier à monsieur Normand Bourget;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de mettre fin au lien d'emploi entre la Ville de Princeville et monsieur Normand Bourget, pompier, en date du 3 avril 2017.

ADOPTÉE

17-04-137

Adoption de la Politique sur la décontamination, entretien, vérification et transport de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) et ses composantes

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter la Politique sur la décontamination, entretien, vérification et transport de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) et ses composantes, tel que déposée.

ADOPTÉE

17-04-138

Adjudication du contrat de fauchage le long des chemins municipaux et le contour des étangs d'épuration - AO17-VR-01

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation AO17-VR-01 concernant le fauchage le long des chemins municipaux et le contour des étangs d'épuration de la Ville de Princeville pour les années 2017 et 2018;

ATTENDU l'ouverture des soumissions ayant eu lieu le 5 avril 2017 à 11h01 conformément aux dispositions de la Loi;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le contrat soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme ; Les Entreprises Bailey (9523-4015 Québec inc.) pour le fauchage le long des chemins municipaux et le contour des étangs d'épuration de la Ville de Princeville pour 2017 au coût de 9 330 \$ plus les taxes applicables et pour 2018 au coût de 9 770 \$, pour un total de 19 100 \$, plus les taxes applicables.

Que cette dépense soit financée à même le fonds des activités financières de l'année en cours.

ADOPTÉE

17-04-139

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) - Attestation de véracité 2016

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 45 254 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité de Princeville visent l'entretien courant et préventif des routes locales de niveau 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité de Princeville;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la municipalité de Princeville atteste de la véracité des frais encourus pour 2016 au montant de 179 177 \$ et du fait qu'ils l'ont été sur les routes locales de niveau 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité de Princeville, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

17-04-140

Entente pour dépôt de matières sèches (construction/rénovation/démolition) - Enfouibec

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à signer avec Enfouibec une entente concernant

l'opération d'un dépôt de matières sèches pour les débris de construction, rénovation et démolition au 100 boulevard Carignan Ouest à Princeville de mai à novembre 2017 au montant de 31\$ du voyage régulier, pour un total estimé de 9 300 \$, plus les taxes applicables.

Que cette dépense soit financée par le fonds des activités financières de l'année en cours.

ADOPTÉE

17-04-141

Municipalité amie des enfants – Résolution visant à établir un suivi

ATTENDU la résolution 17-02-060;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de nommer le conseiller Me Serge Bizier, membre du Comité Permanent de la Famille de la Ville de Princeville, comme responsable du suivi relatif à l'accréditation à titre de Municipalité amie des enfants.

ADOPTÉE

Support à la coalition québécoise pour le contrôle du tabac (rejeté)

17-04-142

Adoption du règlement no 2017-313 sur l'occupation du domaine public

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'adopter le règlement no 2017-313 sur l'occupation du domaine public.

ADOPTÉE

17-04-143

Demande d'intervention dans le cours d'eau Labbé (branche 5)

ATTENDU QU'UNE demande a été déposée par Semican Inc et Monsieur Jacques Beauchesne, propriétaires des lots 4 308 724, 4 309 631, 4 308 675 et 4 308 676 du Cadastre du Québec ;

ATTENDU QUE des travaux d'entretien sont nécessaires pour améliorer l'écoulement de ce cours d'eau sur sa propriété;

ATTENDU QUE les travaux demandés sont situés sur les lots 4 308 724, 4 309 631, 4 308 675 et 4 308 676 du cadastre du Québec ;

ATTENDU QUE les coûts reliés à ces travaux seront répartis en tenant compte de la longueur de rives du cours d'eau entretenu.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil demande à la MRC de L'Érable de prendre en charge les travaux d'entretien de la Branche No 5 du cours d'eau Labbé pour la longueur nécessitant l'intervention.

ADOPTÉE

17-04-144

Avis de motion – règlement visant à modifier le règlement de zonage no 2017-316

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Côté à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement modifiant le règlement de zonage no 2017-316;

Demande CPTAQ – Serge Cantin (ajourné)

Demande CPTAQ – Serge Cantin (ajourné)

17-04-145

Demande CPTAQ – Ferme Dynamique Inc. avec Environnement Viridis Inc.

ATTENDU QUE la demanderesse, Environnement Viridis Inc., s'adresse à la Commission afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser un ouvrage de stockage étanche (fosse en béton) appartenant à la Ferme Dynamique Inc. sur une partie des lots 4 307 532 et 4 307 570 du Cadastre du Québec pour entreposer des matières résiduelles fertilisantes (MRF).

ATTENDU QUE les matières résiduelles fertilisantes entreposées servent principalement à fertiliser les terres agricoles du propriétaire et la balance sur des terres de producteurs situées à proximité;

ATTENDU QUE le but d'une fosse est d'entreposer des matières fertilisantes;

ATTENDU QUE l'utilisation de matières résiduelles fertilisantes permet de détourner celles-ci des sites d'enfouissements;

ATTENDU QUE la demande est conforme avec le règlement de zonage de l'ancienne Paroisse de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'appuyer la présente demande et de recommander à la commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit.

ADOPTÉE

17-04-146

Avis de motion – règlement visant à modifier le règlement de construction no 2017-318

Avis de motion est donné par le conseiller Danis Beauvillier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement modifiant le règlement de construction no 2017-318;

17-04-147

Ratification à la participation à la Balade gourmande 2017

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de ratifier les dépenses encourues et les ententes prises par le coordonnateur aux loisirs et le directeur des loisirs dans le cadre de la préparation de la Balade gourmande 2017 en date du 10 avril 2017.

Le conseil autorise également le coordonnateur aux loisirs et le directeur aux loisirs à prendre toute entente et effectuer toute dépense nécessaire à l'organisation et la tenue de la Balade gourmande 2017, le tout sous réserve des dispositions du *règlement no 2009-168 concernant la délégation à certains fonctionnaires du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence.*

ADOPTÉE

17-04-148

Autorisation au directeur général de transiger avec Développement Économique Canada dans le cadre du Programme d'Infrastructure Canada 150^e

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à transiger et signer les documents nécessaires avec Développement Économique Canada dans le cadre du Programme d'Infrastructure Canada 150^e.

ADOPTÉE

17-04-149

Adoption de la politique de développement de la collection locale – Bibliothèque municipale

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'adopter la politique de développement de la collection locale pour la bibliothèque municipale Madeleine-Bélanger de Princeville telle que déposée.

ADOPTÉE

17-04-150

Programme d'aide aux bibliothèques

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite présenter une demande d'aide financière au développement des collections auprès du Ministère de la Culture et des Communications pour la bibliothèque Madeleine-Bélanger pour 2017-2018.

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice de la bibliothèque, Mme Madeleine Beaudoin, à produire une demande d'aide financière au Ministère de la Culture et des Communications, à signer la demande et à y joindre tous les documents afférents.

ADOPTÉE

17-04-151

Entente pour l'utilisation du centre sportif Paul-de-la-Sablonnière et de visibilité publicitaire avec le Titan de Princeville

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Princeville l'entente d'utilisation du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière par l'équipe de hockey junior AAA Le Titan de Princeville ainsi que pour l'achat de visibilité publicitaire pour les années 2017 à 2020.

ADOPTÉE

17-04-152

Protocole d'entente entre la Ville de Princeville et la Commission Scolaire des Bois-Francs relativement à la mise en commun des locaux

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer la nouvelle entente entre la Ville de Princeville et la Commission Scolaire des Bois-Francs relativement à la mise en commun des locaux valable pour une durée d'un an et sujette à un renouvellement automatique 6 mois avant son expiration.

ADOPTÉE

17-04-153

Kiosque à chansons 10^e édition – Programmation 2017 - autorisation de paiement

ATTENDU QUE ce conseil désire effectuer le paiement de dépenses pour les artistes qui participeront au kiosque à chansons au cours de l'été 2017;

ATTENTU QU'une liste des artistes accompagne la présente demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des dépenses reliées à la tenue des prestations des artistes pour un montant de 8 900\$ plus taxes si applicables et la pour la sonorisation d'un montant de 3 900 \$ plus les taxes applicables;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le paiement de ces dépenses selon la liste annexée à la présente résolution.

ADOPTÉE

17-04-154

Adjudication de contrat pour une surface de Dek Hockey extérieure – AO17-LA-02

ATTENDU l'appel d'offres no AO17-LA-02 pour une surface de Dek Hockey extérieure lancée par appel d'offres sur invitation le 24 mars 2017;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 10 avril 2017 à 11h05, conformément aux dispositions de la Loi;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat d'achat d'une surface de Dek Hockey extérieure au plus bas soumissionnaire conforme, Flex Court Canada Inc., au montant de 25 812,50 \$, plus les taxes applicables.

Que cette dépense soit financée à même le fonds de roulement pour un montant de 27 100 \$ remboursable sur une période de deux ans en deux versements égaux.

ADOPTÉE

Invitation au cocktail de la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska (rejeté)

17-04-155

Demande d'aide financière – Association de fibromyalgie Arthabaska-Érable

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière à l'Association de fibromyalgie Arthabaska-Érable de 100 \$.

ADOPTÉE

17-04-156

Demande d'aide financière – Campagne de soutien « Soyez de la partie! » pour le livre *Le Hockey au Centre-du-Québec*

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'acheter un exemplaire du livre *Le Hockey au Centre-du-Québec* pour la somme de 50 \$, plus les taxes applicables pour déposer à la Bibliothèque Madeleine-Bélanger de Princeville.

ADOPTÉE

Demande d'aide financière – tournoi de pétanque de la St-Jean (rejeté, cependant des articles promotionnels leurs seront proposés)

17-04-157

Invitation – tournoi de golf de la Maison Marie-Pagé

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'acheter 4 billets à 80 \$ chacun pour le tournoi de golf de la Maison Marie-Pagé qui aura lieu le 13 juillet 2017 au club de golf de Plessisville.

ADOPTÉE

17-04-158

Invitation – Gala de la Chambre de commerce Bois-Francis-Érable

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'acheter 4 billets pour le Panthéon de la performance de la Chambre de commerce Bois-Francis-Érable au coût de 130 \$ chacun qui aura lieu le 5 mai 2017.

ADOPTÉE

Invitation – tournoi de golf de la Fondation du Centre de Réadaptation en Dépendance de Montréal (rejeté)

17-04-159

Demande de gratuité de salle – Soirée bénéfique pour Cathy Simard

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accorder la gratuité de la salle Pierre Prince, le 15 avril 2017 en soirée, à Ludovic Héon pour la tenue d'une soirée bénéfique pour madame Cathy Simard, citoyenne de Princeville atteinte d'un cancer.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

17-04-160

Ajournement au 24 avril 2017

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'ajourner la présente séance au 24 avril 2017 à 19h30.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire